

L'attitude de la société envers le sexe est passée d'un extrême à l'autre. « A l'époque victorienne, écrit Rollo May, on essayait d'avoir l'amour sans tomber dans le sexe ; à l'époque moderne, on essaie d'avoir le sexe sans tomber dans l'amour. »¹ Du point de vue puritain : le sexe comme mal nécessaire à la *procréation*, nous sommes passés au point de vue populaire de *Playboy* : le sexe nécessaire à la *récréation*.

Les deux extrêmes sont mauvais et ne remplissent pas le rôle que Dieu a prévu pour le sexe. Le point de vue négatif inspire des sentiments de culpabilité aux couples mariés au sujet de leurs relations sexuelles ; le point de vue laxiste transforme hommes et femmes en robots dont les relations sexuelles ont très peu de signification ou n'entraînent pas de satisfaction.

Comment le chrétien devrait-il envisager le sexe ? Que dit la Bible sur la sexualité ? En tant que chrétien croyant en la Bible, j'ai trouvé utiles les sept principes directeurs suivants.

Principe 1 : la Bible parle de la sexualité humaine en bien.

Commençons par le début : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa » (Genèse 1 : 27). * Après chacun des actes de création précédents, Dieu avait dit que c'était « bon » (Genèse 1 : 12, 18, 21, 25), mais après la création du genre humain mâle et femelle, Dieu a dit que c'était « très bon » (Genèse 1 : 31). Cette première appréciation divine de la sexualité montre que la Bible considère la distinction mâle/femelle comme faisant partie de ce qui est bon et de la perfection de sa création originelle.

Notez aussi que la dualité mâle/femelle de la sexualité humaine est explicitement liée au fait d'une création à l'image de Dieu. Les Ecritures faisant la distinction entre les êtres humains et les autres créatures, les théologiens ont souvent pensé que l'image divine en l'homme se rapporte aux facultés rationnelles, morales et spirituelles que Dieu lui a données.

Toutefois, on peut comprendre l'image de Dieu d'une autre manière, qui est implicite dans Genèse 1 : 27 : « A l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa. » La masculinité et la féminité humaines reflètent donc l'image de Dieu dans le fait qu'un homme et une femme ont la capacité de vivre en communion au point de ne faire qu'un, telle la communion qui existe au sein de la trinité. Le Dieu de la révélation biblique n'est pas un Etre seul et *solitaire* qui vit éternellement au-dessus de tout mais une *communio*n de trois Etres si

mystérieusement et si intimement unis que nous les adorons comme un seul Dieu. Cette mystérieuse relation en un de la trinité se retrouve dans l'image divine de l'humanité, dans la dualité sexuelle de la masculinité et de la féminité mystérieusement unies par le mariage en « une seule chair ».

Un point de vue chrétien sur la sexualité

Principe 2 : la relation sexuelle est un processus par lequel deux êtres deviennent « une seule chair ».

L'expression de la communion intime entre homme et femme se trouve dans Genèse 2 : 24 : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et *ils deviendront une seule chair*. » L'expression « une seule chair » fait référence à l'union totale du corps, de l'âme et de l'esprit entre partenaires mariés. Cette union totale peut être vécue tout particulièrement à travers le rapport sexuel quand cet acte exprime amour authentique, respect et engagement.

L'expression « devenir une seule chair » montre comment Dieu voit la sexualité au sein du mariage. Elle explique que Dieu considère le sexe comme un moyen par lequel mari et femme peuvent réaliser une nouvelle unité. Il est à noter que l'image « une seule chair » ne sert jamais à décrire la relation d'un enfant avec son père ou sa mère. Un homme doit « quitter » son père et sa mère pour devenir « une seule chair » avec sa femme. Sa relation avec elle est différente de sa relation avec ses parents parce qu'elle consiste en une nouvelle unité consommée par l'union sexuelle.

Devenir « une seule chair » implique aussi que le but de l'acte sexuel n'est pas seulement la *procréation* (produire des enfants) mais aussi la *satisfaction psychologique* (répondre au besoin affectif de consommer une nouvelle unité). L'unité implique la volonté de révéler à l'autre son

Samuele
Bacchiocchi

moi physique, émotionnel et intellectuel le plus intime. C'est lorsque l'homme et la femme prennent connaissance l'un de l'autre de la manière la plus intime que leur couple appréhende « devenir une seule chair » dans toute sa signification. Les rapports sexuels n'assurent pas automatiquement cette unité, mais ils consomment l'intimité d'un partage parfait qui s'est déjà développé.

Principe 3 : Le sexe, c'est se connaître l'un l'autre au niveau le plus intime.

Les relations sexuelles au sein du mariage permettent à un couple de prendre connaissance l'un de l'autre d'une manière unique. Participer à l'acte sexuel signifie mettre à nu pour l'autre non seulement son corps mais aussi son être intérieur. C'est la raison pour laquelle les Ecritures utilisent souvent le mot « connaître » pour parler des relations sexuelles (voir Genèse 4 : 1), le même verbe hébreu que pour connaître Dieu.

Adam avait bien évidemment fait la connaissance d'Eve avant leur union sexuelle, mais à travers celle-ci il l'a connue encore plus intimement. Dwight H. Small remarque justement : « La révélation de soi par l'acte sexuel invite la révélation de soi à tous les niveaux de l'existence personnelle. C'est une révélation exclusive, unique au couple. Ils se connaissent comme ils ne connaissent personne d'autre. Cette connaissance unique équivaut à revendiquer son droit à l'autre dans une appartenance authentique. ... La nudité et l'accouplement physique sont symboliques du fait qu'entre eux, rien n'est caché ou retenu. »²

Le processus qui mène à l'acte sexuel est une connaissance grandissante. De la simple rencontre au mariage et à la relation sexuelle, en passant par les sorties et la fréquentation, chacun grandit dans la connaissance de l'autre. L'acte sexuel représente le point culminant de cette croissance dans la connaissance et l'intimité réciproques. Comme l'écrit Elizabeth Achtemeier, « on a l'impression que les choses cachées au plus profond de notre être remontent à la surface, et sont révélées et offertes à l'autre comme l'expression la plus intime de notre amour ».³

Principe 4 : la Bible condamne le sexe hors mariage.

Puisque le sexe représente la plus intime des relations interpersonnelles, exprimant une unité d'un engagement total et d'une « seule chair », une telle unité ne peut pas être vécue ou exprimée dans une union sexuelle superficielle où l'intérêt est purement récréatif ou commercial. La seule unité vécue dans ces unions est celle de l'immoralité.

L'immoralité sexuelle est grave parce qu'elle affecte l'individu plus profondément et plus durablement que tout autre péché. Paul a déclaré : « Quelque autre péché qu'un homme commette, ce péché est hors du corps ; mais celui qui se livre à l'impudicité pèche contre son propre corps. » (1 Corinthiens 6 : 18.) On dira que la gloutonnerie et l'ivresse affectent aussi l'homme dans son corps. Mais elles n'ont pas sur la personnalité le même effet permanent que le péché sexuel.

On peut dominer le laxisme dans l'alimentation ou la boisson ; on peut restituer des biens volés ; on peut admettre un mensonge et le remplacer par la vérité ; mais l'acte sexuel, une fois commis avec quelqu'un d'autre, ne peut pas être défait. Un changement radical qui ne pourra jamais être annulé a pris place dans la relation interpersonnelle du couple impliqué.

Cela ne veut pas dire que les péchés sexuels soient impardonnables. Les Ecritures nous rassurent, par l'exemple et par le précepte : si nous confessons nos péchés, le Seigneur est fidèle et juste pour nous les pardonner et « pour nous purifier de toute iniquité » (1 Jean 1 : 9). Quand David s'est repenti de son double péché d'adultère et de meurtre, Dieu lui a pardonné (voir les Psaumes 51 et 32).

Principe 5 : le sexe sans engagement réduit une personne à un objet.

En dehors du mariage, le sexe est à part de tout engagement. De telles relations superficielles détruisent l'intégrité d'un être en le réduisant à l'état d'objet de gratification personnelle. Ceux qui se sentent blessés après une rencontre sexuelle et qui ont l'impression d'avoir été utilisés peuvent renoncer à toute activité sexuelle par peur d'être utilisés de nouveau, ou ils peuvent décider de se servir de leur corps égoïstement, sans se soucier des sentiments d'autrui. D'une manière ou d'une autre, leur sexualité est pervertie parce qu'ils ont détruit la possibilité de la réserver pour une relation authentique et intime avec la personne qu'ils aiment.

On ne peut pas se servir du sexe comme moyen de récréation avec un premier partenaire et comme moyen d'expression d'amour authentique et d'engagement avec un deuxième. La perspective biblique de l'unité, de l'intimité et de l'amour véritable ne peut pas trouver sa réalisation dans le sexe en dehors du mariage ou avec des partenaires multiples.

Les couples fiancés diront probablement qu'ils expriment un amour authentique quand ils ont des rapports

préconjugaux. D'un point de vue chrétien, les fiancés se respecteront l'un l'autre et considéreront le temps des fiançailles comme une préparation au mariage, et non comme le mariage. La possibilité qu'une relation se termine existe jusqu'à ce que les vœux de mariage soient prononcés. Si le couple a eu un rapport sexuel, la relation est compromise. Toute rupture subséquente laissera des cicatrices émotionnelles permanentes. Ce n'est que lorsqu'un homme et une femme ont la volonté de ne faire qu'un, non seulement verbalement mais aussi légalement afin d'assumer la responsabilité l'un de l'autre, qu'ils peuvent sceller leurs relations par l'acte sexuel.

Nulle part ailleurs la moralité chrétienne n'a été autant attaquée que dans le domaine du sexe hors mariage. La condamnation biblique des actes sexuels illicites est claire, mais ignorée par l'introduction et l'utilisation de « termes plus doux ». Par exemple, la fornication est appelée « relations sexuelles avant le mariage », avec l'accent sur « avant » plutôt que sur « mariage ». L'adultère est défini comme « sexe hors mariage », non pas comme péché contre la loi morale de Dieu. L'homosexualité, une grave perversion, est adoucie en « déviation » puis en « variation ».

De plus en plus, les chrétiens cèdent à l'argument spécieux selon lequel l'amour justifie tout. Si un homme et une femme sont profondément et véritablement amoureux l'un de l'autre, revendique-t-on, ils ont le droit d'exprimer leur amour dans l'union sexuelle hors mariage. Certains prétendent que les relations préconjugales les libèrent de leurs inhibitions et de leurs blocages moraux, leur donnant ainsi une impression de liberté affective. La vérité est que les rapports préconjugaux augmentent la pression émotionnelle parce qu'ils réduisent l'amour sexuel à un niveau purement physique, sans l'engagement total de deux personnes unies par le mariage.

Principe 6 : le but de l'acte sexuel est à la fois la procréation et la relation.

Jusqu'au début de notre siècle, les chrétiens croyaient généralement que la fonction première de la sexualité était la procréation. Les autres aspects — unité, relation, plaisir — étaient considérés secondaires. Au XX^{ème} siècle, l'ordre a été inversé.

Du point de vue biblique, l'activité sexuelle au sein du mariage est à la fois relationnelle et procréatrice. En tant que chrétiens, nous devons retrouver et maintenir l'équilibre biblique entre ces deux fonctions

de la sexualité. La relation sexuelle est un acte agréable de parfait partage qui engendre un sentiment d'unité tout en offrant la possibilité de mettre au monde une nouvelle vie. Nous devons reconnaître que le sexe est un don de Dieu dont on peut jouir en toute légitimité au sein du mariage.

Paul invite maris et femmes à remplir leur devoir conjugal, car leur corps n'appartient pas seulement à l'un d'eux, mais aussi à l'autre. Ils ne devraient donc pas se priver l'un l'autre de relations sexuelles, sauf temporairement et par accord commun afin de se consacrer à la prière. Ils devraient ensuite s'unir à nouveau de peur que Satan ne les tente par un manque de maîtrise de soi (1 Corinthiens 7 : 2-5 ; voir aussi Hébreux 13 : 4).

Principe 7 : Avec le sexe, Dieu permet aux hommes et aux femmes de refléter son image en prenant part à son activité créatrice.

Dans la Bible, le sexe sert non seulement à engendrer une mystérieuse unité d'esprit mais il offre aussi la possibilité de donner le jour à des enfants. « Soyez féconds, multipliez », tel est le commandement de Genèse 1 : 28.

Bien sûr, tous les couples ne peuvent pas ou ne devraient pas avoir d'enfants. La vieillesse, la stérilité et les maladies génétiques sont quelques-uns des facteurs qui rendent une grossesse impossible ou déconseillée. Cependant, pour la grande majorité des couples, avoir des enfants est un aspect normal du mariage. Cela ne veut pas dire que tout acte sexuel devrait aboutir à la conception.

« Nous ne sommes pas censés séparer le sexe de la procréation, écrit David Phipers, et ceux qui le font, totalement et de façon définitive, pour des raisons purement personnelles, n'atteignent pas le but de Dieu pour leur vie. Ils courent le risque de voir leur mariage et leur activité sexuelle devenir des moyens de gratification personnelle. Ils ne regarderont que vers l'intérieur, vers l'autosatisfaction, plutôt que vers l'extérieur et les expériences créatives qui consistent à donner le jour à une nouvelle vie et à l'élever jusqu'à maturité. »⁴

La procréation comme élément de la sexualité humaine soulève le problème important de la contraception. « Soyez féconds, multipliez » signifie-t-il que nous devrions laisser la question du planning familial à la grâce de Dieu ?

La Bible ne donne pas de réponse explicite. Nous avons vu que le but du sexe est à la fois la relation et la procréation. Le fait que sa fonction au sein du mariage ne

soit pas seulement de produire des enfants mais aussi d'exprimer et de vivre un amour et un engagement communs entraîne le besoin de limiter la fonction reproductive de la sexualité. C'est-à-dire que la fonction relationnelle du sexe ne peut demeurer une expérience dynamique viable que si sa fonction reproductive est sous contrôle.

Cela suscite une autre question : Avons-nous le droit d'intervenir dans le cycle reproductif établi par Dieu ? La réponse historique de l'Eglise catholique romaine a été un « NON » résonnant. La position catholique a été tempérée par l'encyclique du pape Paul VI *Humanae Vitae* (29 juillet 1968), qui reconnaît la moralité de l'union sexuelle entre mari et femme même si elle n'a pas pour but la procréation.⁵ De plus, l'encyclique, tout en condamnant les moyens de contraception artificiels, autorise la méthode Ogino-Knaus de contrôle des naissances, basée sur la température corporelle ; elle consiste à limiter les rapports sexuels aux périodes infertiles du cycle menstruel de la femme.


Humanae Vitae, en cherchant à faire la distinction entre les moyens de contraception « naturels » et « artificiels », qualifiant les premiers de moraux et les seconds d'immoraux, est elle-même un peu superficielle. Dans les deux cas, c'est l'intelligence humaine qui empêche la fécondation de l'ovule. De plus, le rejet de tout contraceptif artificiel sous prétexte qu'il est immoral pourrait entraîner le rejet de tout vaccin, hormone ou médicament artificiels puisqu'ils ne sont pas produits naturellement par le corps.

« Comme la plupart des autres inventions humaines, écrit David Phipers, la contraception est moralement neutre : c'est ce que nous en faisons qui compte. Si nous l'utilisons pour avoir des relations sexuelles en dehors du mariage ou au sein du mariage mais égoïstement, ou si par le biais de ces moyens de contraception nous pénétrons dans l'intimité d'autres couples, nous sommes coupables d'avoir désobéi à la volonté de Dieu et perverti la relation conjugale. Cependant, si nous l'utilisons en considérant correctement la santé et le bien-être de notre partenaire et de notre famille, elle peut alors améliorer et renforcer notre union. Nous pouvons au moyen de la contraception protéger notre vie conjugale des tensions physiques, émotionnelles, économiques et psychologiques dont il souffrirait à cause de grossesses supplémentaires, et en même temps utiliser l'acte du mariage, avec révérence et amour, comme prévu, pour nous unir de façon permanente. »⁶

Conclusion

La sexualité humaine fait partie de la magnifique création de Dieu. Il n'y a rien de mal en elle. Toutefois, comme tous les dons de Dieu aux êtres humains, elle est soumise au plan insidieux de Satan pour éloigner l'humanité des intentions divines. Sa fonction est l'union et la procréation, au sein de la relation de l'homme et de la femme s'unissant pour ne faire qu'une « seule chair ». Celui qui rompt cette relation, qui a des rapports sexuels avant le mariage, ou avec un autre partenaire au cours de la vie conjugale, enfreint le septième commandement. Et cela, c'est un péché, un péché contre Dieu, contre une autre personne et contre son propre corps.

Mais la Bible ne nous laisse pas sans espoir. Elle nous présente la grâce et la puissance de Dieu qui peut vaincre tout grand défaut, même les péchés sexuels. Même si ceux-ci laissent des cicatrices sur la conscience et blessent une autre personne, la vraie repentance peut ouvrir les portes du pardon de Dieu. Aucun péché n'est trop noir pour nous priver de la grâce de Dieu qui apporte guérison et renouvellement. Il nous suffit de saisir cette grâce, car c'est elle qui nous rend capables de réaliser en nous le potentiel que le Créateur y a placé.

Et ceci s'applique aussi à la sexualité. A une époque où la promiscuité et le laxisme sexuel dominant, il est impératif que nous chrétiens réaffirmions notre engagement envers le point de vue biblique de la sexualité en tant que don divin uniquement dans le cadre du mariage. 

Samuele Bacchiocchi (doctorat de l'Université pontificale du Vatican) enseigne la théologie et l'histoire de l'Eglise à Andrews University, à Berrien Springs, au Michigan. Cet article est une adaptation du chapitre 3 de son livre, The Marriage Covenant. Cet ouvrage peut être commandé à : Biblical Perspectives, 4990 Appian Way, Berrien Springs, MI 49103, U.S.A.

** Les passages bibliques cités sont tirés de la version Segond.*

Notes et références.

1. Rollo May, « Reflecting on the New Puritanism », dans *Sex Thoughts for Contemporary Christians*, éd. Michael J. Taylor, S. J. (Garden City, New York : Doubleday, 1972), p. 171.
2. Dwight H. Small, *Christian : Celebrate Your Sexuality* (Old Tappan, New Jersey : Revell, 1974), p. 186.
3. Elizabeth Achtemeier, *The Committed Marriage* (Philadelphie : Westminster, 1976), p. 162.
4. David Phipers, *Christian Marriage in Crisis* (Bromley : Marc Europe, 1985), p. 38.
5. *Humanae Vitae*, paragraphe 11.
6. Phipers, p. 44.